COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

L'ESPRIT d'agglo

Le magazine d'information

PRINTEMPS 2021 - n°03



GRAND ANGLE

INONDATIONS : une crue historique

agglo-saintes.fr

Saintes
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Édito


Bruno Drapron en présence de Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité

BRUNO DRAPRON

Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Mesdames, Messieurs,

Le début du mois de février dernier a été marqué par un épisode de crue historique du Fleuve Charente, qui a vu son niveau atteindre 6,18 m le 8 février. C'est le troisième niveau le plus haut après les crues de 1982 et 1994. Plusieurs communes de l'agglomération ont été touchées, parmi lesquelles, Bussac-sur-Charente, Dompierre-sur-Charente, Saint-Sever-de-Saintonge, Rouffiac, Chaniers, Les Gonds, Courcoury et Saintes. Face à cet épisode naturel exceptionnel, je retiens aujourd'hui la grande solidarité qu'a démontrée notre agglomération : solidarité entre les communes touchées, solidarité de toutes les autres communes de l'agglomération et solidarité des élus et agents de la CDA. Les communes les plus gravement atteintes par la crue ont ainsi réuni leurs voix pour porter, ensemble, la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les Maires ont co-signé un courrier au Premier Ministre en ce sens. Cette demande a été remise le 8 février 2021 à Berengère Abba, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité, venue sur place constater l'importance des dommages. Elle a pu confirmer cette reconnaissance quelques jours plus tard et aider à la prise du décret officiel de reconnaissance le 13 février 2021 facilitant ainsi les démarches des habitants auprès de leurs assurances. D'autres communes, touchées de moindre manière ou hors du périmètre de la crue ont apporté un soutien déterminant en déléguant du personnel ou du matériel à leurs voisines inondées. Il faut aussi saluer tout particulièrement l'engagement des agents de l'Agglomération qui ont participé en première ligne à la gestion de la crue. Le service des déchets a mis en place, pendant la crue et durant toute la décrue, des points de collecte dans tous les quartiers impactés. Les services de restauration scolaire ont préparé les repas chauds servis aux agents présents sur le terrain à Saintes, tous les midis, salle de la Recluse. Mais au-delà de cet engagement sans faille de nos collectivités, je veux remercier l'ensemble des habitants de l'agglomération qui ont aussi participé à cet élan de solidarité. Plus de 150 propositions de logement ont ainsi pu être réunies sur toute l'agglomération pour permettre aux habitants évacués d'envisager, à l'abri, l'après-crue. Les entreprises du territoire ont fourni sans hésiter le matériel nécessaire au désenclavement des quartiers inondés et à la sauvegarde des meubles des habitations sinistrées (parpaings, madriers…). Enfin, après l'ouverture du centre de dons du Grand Coudret à Saintes, vous avez été nombreux à apporter des meubles et des vêtements pour les mettre à disposition de ceux qui n'ont pu sauver tous leurs biens de la montée des eaux. Pour cet élan remarquable de solidarité et d'entraide, je veux vous dire ma gratitude et ma fierté d'être le Président de cette agglomération : MERCI !

SOMMAIRE

L'ESPRIT D'AGGLO N°3
PRINTEMPS 2021

Directeur de publication : Bruno Drapron

Comité de rédaction : Bruno Drapron, Pauline David, Mathieu Rouault, France-Alexya Malle, Maud Parnaudeau (p.8,16,17,21)

Editeur : Communauté d'Agglomération de Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes. Tel : 05 46 93 41 50 / info@agglo-saintes.fr

Conception : INSTANT URBAIN

Impression : Imprimerie Vincent, sur papier certifié PEFC 100%

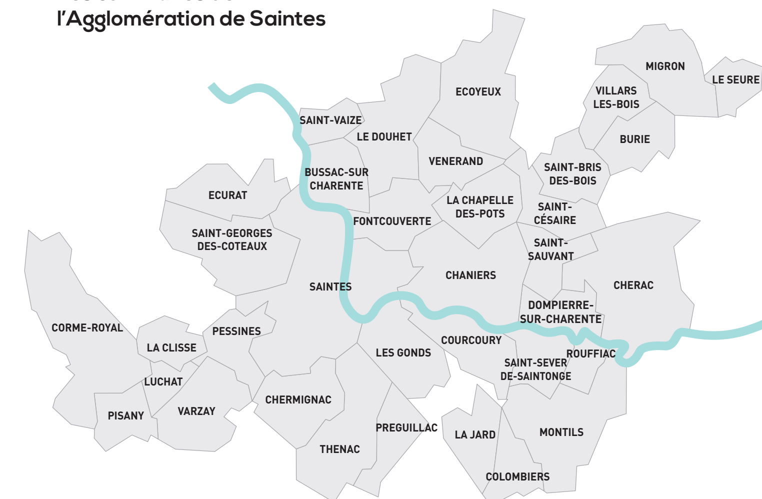
Crédits photographiques : JB Forgit (p.1), Antoine Jahier (p.4), Marion Bertin (6, 7, 10, 12, 15, 16), Laurent Jahier (p.7), Natalia Pont (p.9), JC Chaudron - Cyclad (p.14), Mathieu Vouzelaud (p.15), L'Angelys (p.17), Cipecma (p.18), L'Agriculteur Charentais (p.20), CDA Saintes.

Diffusion : 33 600 exemplaires

Dépot légal : avril 2021

www.agglo-saintes.fr

Les communes de l'Agglomération de Saintes



Les caprices du fleuve

Au début du mois de février, le territoire Saintais a vécu une crue exceptionnelle. Avec un pic à 6,18m, le fleuve Charente a largement dépassé le niveau de la dernière crue d'ampleur de 2007 et s'est approché des niveaux historiques de 1994 et 1982. Elus, agents de l'Agglomération et de ses communes, pompiers et bénévoles se sont mobilisés pour venir en aide aux sinistrés.

DANS L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

8

communes innondées

1 000

interventions de sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime, de la Vienne, de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Corrèze.

260

foyers privés d'électricité

INONDATIONS

Une crue historique

Début février, l'Agglomération de Saintes a été marquée par d'importantes inondations dues à la crue du fleuve Charente. Il a atteint un pic de 6,18 m, son niveau le plus haut depuis les 30 dernières années.



Bérangère Abba, Secrétaire d'État, entourée de Bruno Drapron, de Corinne Imbert, Sénatrice et des Maires de l'Agglomération, remercie les sapeurs-pompiers, gendarmes et policiers mobilisés sur le terrain

Pendant 3 semaines, l'Agglomération a vécu au rythme de la montée quotidienne des eaux. Cette crue a touché une douzaine de communes, rendant les rues inaccessibles sans barques. De nombreux habitants ont dû évacuer leurs habitations, trouver refuge chez des amis ou dans des centres d'hébergements proposés par les mairies.

Elus, agents communaux et de l'Agglomération se sont mobilisés quotidiennement aux côtés des sinistrés. La collecte des déchets a, par exemple, été assurée avec la mise à disposition de bacs en bout de rue.

L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE DÉCLARÉ

A la demande du Président de l'Agglomération de Saintes, en concertation avec les Maires de l'Agglomération concernés par ces inondations, le 8 février, Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, s'est déplacée à Saintes afin de rencontrer les habitants impactés. Au cours de cette visite, Bruno Drapron, lui a remis une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle co-signée par les communes sinistrées de l'Agglomération*. La commission nationale a répondu positivement à cette demande, déclenchant ainsi plus rapidement les démarches auprès des assurances.

LA SOLIDARITE AU RENDEZ-VOUS

« *Une remarquable solidarité s'est mise en place* », souligne Bruno Drapron. Plusieurs villes de la Nouvelle-Aquitaine ont également apporté leur soutien humain ou matériel et les habitants ont spontanément proposé leur aide sur les réseaux sociaux.

**Bussac-sur-Charente, Chaniers, Chérac, Courcoury, Dompierre-sur-Charente, Fontcouverte, les Gonds, Montils, Rouffiac, Saint-Sever-de-Saintonge, Saint-Vaize.*

TÉMOIGNAGES



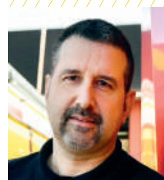
Denise Cross,
habitante de Saintes

« Grâce au vide-sanitaire, rien n'est rentré dans ma maison mais j'étais entourée d'1,20 mètre d'eau et j'ai dû être évacuée. J'ai été très touchée par la gentillesse des gens, de la mairie, des pompiers. Des voisins m'ont accueillie chez eux pendant quelques jours. »

François Woum Woum,
manager de l'US Saintes Handball



« Nous souhaitions apporter notre aide aux sinistrés. Nous avons réceptionné les dons dans une salle annexe du gymnase du Grand Coudret, pendant une semaine, avec des bénévoles, des salariés et des jeunes du club. La solidarité a joué à plein. »

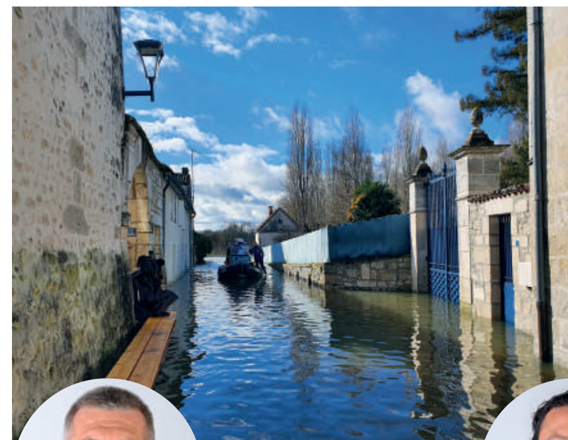


Lieutenant-colonel Yannick Auloy,
chef du groupement territorial Nord-Est

« Nous avons réalisé plus de 1000 interventions entre le 3 et le 17 février pour évacuer des habitants dont les maisons étaient inondées, sécuriser les déplacements, éviter les pollutions liées aux hydrocarbures et effectuer des pompages pendant la décrue. »

INONDATIONS

Les maires du territoire saintais en premiere ligne





Eric PANNAUD
Maire de Chaniers

Face à la montée rapide des eaux, certains habitants ont dû quitter leur logement. Durant cette période difficile, les agents municipaux et les élus se sont mobilisés pour apporter un soutien matériel et moral aux sinistrés. Une permanence téléphonique a notamment été mise en place. Les Chagnolais se sont beaucoup entraidés pour le nettoyage des habitations à la décrue.

Alexandre GRENOT
Maire de Les Gonds

Une formidable solidarité entre élus des communes voisines et habitants qui fait chaud au cœur au regard des dégâts occasionnés par cette crue ! Sur Les Gonds, 80 maisons ont été impactées sur 12 quartiers différents, 50 personnes relogées, 1500 parpaings distribués, 300 mètres de madriers... Les bénévoles, agents et pompiers ont été indispensables à nos côtés !



Jean-Luc MARCHAIS
Maire de Bussac-sur-Charente

Une dizaine de maisons ont été touchées par la crue, des routes ont été coupées, la chaufferie communale a été inondée. La municipalité est venue en aide aux habitants qui se sont soutenus entre voisins. La solidarité entre les communes de la CDA a été remarquable : nous avons reçu de nombreuses propositions d'aide des autres maires.



David MUSSEAU
Maire de Rouffiac

La crue 2021 du fleuve Charente restera dans les mémoires. La montée du niveau de l'eau très rapide a atteint son pic le dimanche 7 février à 6,18 m. La solidarité a joué là où la crue a frappé.



HABITAT

Un guichet unique pour l'amélioration de l'habitat

Version augmentée de l'Espace Info Énergie, le nouveau guichet unique de l'amélioration de l'habitat est opérationnel au sein de la Cité entrepreneuriale. Le service est ouvert à tous et gratuit.





Espace d'information, de conseil et d'orientation, le nouveau guichet de l'amélioration de l'habitat est désormais l'interlocuteur unique pour toutes les questions relatives à la rénovation et aux économies d'énergie. En plus de renseigner sur les possibilités de financement, il propose aussi une mission d'accompagnement à la réalisation de travaux avec une visite sur place, et un accompagnement avant, pendant et après. « *L'objectif est d'aider à la lecture de devis, de faire des simulations, des préconisations, d'établir des scénarios, un plan de financement...* », explique Julien Tauzia, conseiller du guichet unique à l'Agglo.

MONTÉE EN PUISSANCE

Depuis trois ans, le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) assurait la mission de l'Espace Info Énergie pour le compte de l'Agglomération. « *Aujourd'hui, nous internalisons cette mission, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui coordonne les plateformes territoriales de la rénovation énergétique sur le territoire régional. Cela va notamment nous permettre d'augmenter le nombre de permanences pour répondre aux demandes grandissantes des habitants* », explique Fabrice Barrusseau, vice-président délégué à la transition écologique. Référence pour les particuliers, le guichet s'adresse également aux professionnels du secteur du petit tertiaire (commerçants et bureaux de moins de 1000 m²) et à ceux de la rénovation de l'habitat. A terme, il a vocation à devenir un interlocuteur privilégié des artisans et des autres professionnels intervenant dans le secteur du bâtiment sur le territoire.

À noter que le numéro de téléphone du guichet unique reste identique à celui l'Espace Info Énergie (05 46 95 03 66).

LES CONSEILS PRODIGUÉS PEUVENT ÊTRE D'ORDRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

Des aides financières de l'Agglo pour rénover son logement



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuivra jusqu'en 2023. Le guichet unique oriente les usagers concernés vers ce dispositif qui accompagne financièrement les propriétaires occupants effectuant des travaux d'amélioration de leur logement de plus de 15 ans (rénovation énergétique, réhabilitation de logements dégradés, maintien à domicile) ou de rénovation de façade.

Sur sept communes* cumulant des problématiques d'habitat dégradé et/ou vacant et des enjeux de renouvellement urbain, un financement est proposé pour les propriétaires occupants et bailleurs.

Début 2021, 250 foyers ont été conseillés par Soliha, l'association missionnée par l'Agglomération pour la mise en œuvre du programme, 131 dossiers de demande de subvention ont été déposés dont 75 % concernent la précarité énergétique. 90% des entreprises qui interviennent sur les opérations sont issues du bassin d'emploi.

**Centre-ville de Saintes et centres bourgs de Chaniers, Burie, Ecoyeux, Saint-Bris des Bois, Saint-Sauvant et Chérac.*

TOURISME

Un week-end autour du fleuve



Les élus de la Communauté d'Agglomération de Saintes souhaitent proposer une descente sur la Charente aux amateurs de bateaux non-motorisés le 4 juillet. La descente s'effectuera par étapes : de Dompierre-sur-Charente à Chaniers et de Chaniers à Saintes. Le midi, une restauration sera proposée à Chaniers. Des animations musicales et des initiations (paddle, canoë...) sont prévus le long du parcours. Les amateurs de vélo et les familles pourront emprunter la Flow Vélo® de Chaniers à Saintes où se réuniront l'ensemble des participants en fin d'après-midi. « *Nous voulons redonner au fleuve toute sa place dans l'animation du territoire et mettre en valeur les activités de pleine nature sur et autour de la Charente. L'objectif à terme est de maintenir et d'élargir cette manifestation* » explique Alexandre Grenot, Vice-Président au tourisme. Evidemment, la tenue de cet évènement dépendra des conditions sanitaires en vigueur début juillet.

Rendez-vous sur agglo-saintes.fr pour vous tenir informés.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un nouveau conseil de développement

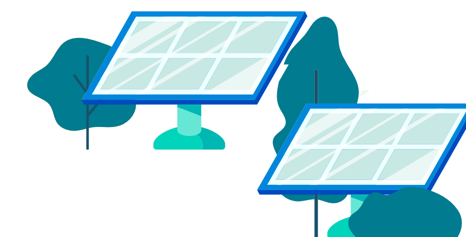
Les élus de l'Agglomération ont voté la création d'un nouveau conseil de développement constitué de 30 membres. Ils seront répartis en 3 collèges : celui des "partenaires", des "personnes ressources ou expertes" et des "citoyens". Le conseil de développement est une instance de démocratie participative. Composé de membres de la société civile, il formule des avis sur les politiques mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération et constitue un lieu de dialogue et de participation citoyenne.

Pour candidater, rendez-vous sur agglo-saintes.fr
→ Nous connaître
→ Les instances de concertation



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agglo investit pour les énergies renouvelables



Les élus ont recemment acté en conseil communautaire le renforcement de leur engagement en faveur des énergies renouvelables. L'Agglomération dédie ainsi un budget d'un million d'euros réparti sur 5 ans pour accompagner des projets dans ce domaine. Objectif : rendre le territoire moins dépendant aux énergies fossiles, diminuer ses émissions de gaz à effet de serre et réduire la facture énergétique de l'Agglomération.

Cette enveloppe budgétaire sera notamment consacrée au développement du solaire photovoltaïque sur les toitures des bâtiments communaux ou en ombrières sur des parkings publics ainsi qu'à l'aménagement de parcs au sol sur des parcelles dégradées.

Les élus de l'Agglomération travaillent d'ores-et-déjà avec les communes pour identifier le foncier public sur lequel il est possible de créer une grappe de petits parcs photovoltaïques au sol.

OBJECTIF À HORIZON 2030

- Réduire de 50% la consommation d'énergie
- Multiplier par 4 la production d'énergie renouvelable et locale

MOBILITÉS

Schéma cyclable : vous avez donné votre avis !



L'Agglomération travaille sur l'élaboration d'un schéma directeur cyclable*. Ce document vise à favoriser l'usage du vélo au quotidien en développant des itinéraires et des aménagements sur le territoire. La démarche, qui a débuté par une "enquête vélo" à laquelle vous avez été plus de 700 à répondre, s'est poursuivie en mars dernier avec l'organisation d'un atelier de concertation auprès des habitants. Pour respecter les mesures sanitaires, cet atelier a été proposé en visioconférence.

Il a rassemblé des habitants, invités à faire part de leur "expérience usager" et à donner leur avis sur les aménagements à effectuer pour améliorer la pratique du vélo dans l'agglomération. « *Ces rencontres viennent compléter les résultats de notre enquête et nous offrent ainsi des informations précieuses pour faire l'état des lieux des aménagements et de la pratique du vélo sur notre agglomération.* » explique Philippe Delhoume, vice-président délégué à la mobilité. Prochaine étape désormais : identifier, via un travail cartographique, toutes les potentialités pour le vélo sur le territoire. La finalisation du schéma est attendue pour la fin 2021.

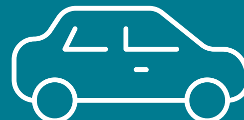
**Le travail est mené en concertation avec le Département de Charente-Maritime, les communes, l'association Saintes à Vélo et les habitants de l'Agglomération.*

SOLIDARITÉS

Bourse au permis de conduire

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous envisagez de passer votre permis de conduire et vous êtes prêt à faire du bénévolat ? Candidatez à l'opération "conduite citoyenne" de l'Agglomération afin de bénéficier d'une aide financière.

Pour vérifier votre éligibilité et déposer votre candidature, rendez-vous sur www.agglo-saintes.fr → Nous connaitre → Politique de la Ville



SOLIDARITÉS

Un appel à projet pour lutter contre la délinquance



Les élus de l'Agglomération de Saintes lancent un appel à projet "prévention de la délinquance". Doté d'une enveloppe de 27 000 €, il s'adresse aux associations et institutions qui souhaitent mettre en œuvre des actions de lutte contre les violences intrafamiliales ou les addictions et de prévention des risques liés aux écrans ou en lien avec la sécurité routière.

Pour être éligible, le projet doit être mené sur le territoire de l'Agglomération de Saintes et y avoir un impact direct. Il peut s'agir de créer un nouveau projet ou bien d'essaimer sur le territoire une action qui existe déjà ailleurs.

Pour candidater, il suffit de se rendre sur agglo-saintes.fr → L'Agglo au quotidien → Solidarités, de vérifier son éligibilité et de remplir le dossier de candidature. **Il doit être retourné avec les pièces justificatives avant le 24 mai** par courrier à la CDA de Saintes, 4 avenue de Tombouctou 17100 Saintes ou par mail sur m.baillargeau@agglo-saintes.fr / f.bascou@agglo-saintes.fr.

En bref...

Infos ludothèque

Compte tenu des conditions sanitaires qui évoluent régulièrement, nous vous invitons à contacter nos équipes au 05 46 93 97 39 pour connaître les modalités d'ouverture et de retrait des jeux à la ludothèque intercommunale.

Plus d'infos sur agglo-saintes.fr → L'agglo au quotidien → Ludothèque



SOLIDARITÉS

Campus Connecté : les inscriptions sont ouvertes !

Le Campus Connecté de Saintes ouvrira ses portes en septembre. Il est déjà possible de s'y inscrire pour suivre dès la rentrée prochaine des formations universitaires à distance.

La Communauté d'Agglomération de Saintes, en partenariat avec La Rochelle Université, ouvrira son Campus Connecté en septembre prochain. Un espace de 130 m^2 dans la Cité Entrepreneuriale permettra aux bacheliers, étudiants et adultes en reconversion de suivre des formations universitaires à distance. « *Certains bacheliers peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux formations universitaires, c'est pour cette raison que nous avons fait le choix de créer un campus connecté au plus près des jeunes de notre territoire.* » explique Eric Pannaud, 1er vice-président de l'Agglomération délégué au Campus Connecté.

Sur place, ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé, financé par l'Agglomération, ainsi que d'ateliers ponctuels avec des professionnels.

DIPLÔME DE VALEUR

Toutes les formations qualifiantes s'effectuant à distance dans les universités de France peuvent être suivies au Campus Connecté de Saintes. Quant au diplôme obtenu, il a exactement la même valeur que celui décroché en présentiel à l'université. « *Le Campus Connecté est une illustration de la dimension d'ascenseur social que nous défendons dans notre université. Rapprocher les lieux de formation et les étudiants d'un territoire est une de nos missions essentielles en tant qu'opérateur de service public* » indique Jean-Marc Ogier, Président de La Rochelle Université à laquelle le campus est adossé.



Les partenaires du Campus connecté.

Le Campus Connecté pourra accueillir entre 30 et 40 personnes. L'établissement proposant les formations à distance fixe librement ses tarifs et frais d'inscription. L'accès au campus est quant à lui gratuit. L'étudiant qui souhaite s'y inscrire devra s'engager sur une présence minimale de 12h par semaine à la Cité Entrepreneuriale. Les examens devront être passés sur le site géographique de l'université.

INFOS ET INSCRIPTIONS

www.agglo-saintes.fr → Solidarités → Campus connecté
campusconnecte@agglo-saintes.fr - 05 46 93 41 50

Des portes ouvertes seront organisées en juin sous réserve des conditions sanitaires

Campus connecté de Saintes
Cité entrepreneuriale
bâtiment Charente
18 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

Le Campus Connecté est un projet initié par les élus de la Communauté d'Agglomération de Saintes et La Rochelle Université, avec la participation de l'Etat dans le cadre de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du Programme d'Investissement d'Avenir, opéré par la Caisse des Dépôts.

Gestion des déchets :
L'AMÉLIORATION DU SERVICE À L'ÉPREUVE DES COÛTS

Face à un contexte d'augmentation de la fiscalité sur les déchets imposée aux collectivités territoriales, les élus de l'Agglomération s'engagent malgré tout à améliorer cette année le service de collecte rendu aux habitants. Votre dossier de printemps fait le point sur les enjeux et les perspectives de la politique des déchets sur le territoire saintais.

Le nouvel exécutif de la Communauté d'Agglomération de Saintes travaille, depuis son arrivée, à une amélioration du service de collecte des déchets. **Le ramassage suivra dès le 14 juin un rythme hebdomadaire jusqu'au 17 septembre** (lire page 15). Dans le même temps la modernisation des déchèteries se met en œuvre sur le terrain. Objectif du programme: fluidifier la circulation sur les sites, mettre aux normes les déchèteries et proposer de nouvelles filières de recyclage.

PLUS DE RÉEMPLOI, MOINS DE FILES D'ATTENTE

Les travaux de création d'une plateforme spécifique dédiée aux végétaux à la déchèterie nord de Saintes ont commencé. Elle sera équipée de quatre bennes supplémentaires pour permettre aux usagers d'éviter une trop longue attente sur le site. Dans toutes les déchèteries, les protections anti-chutes sont remplacées pour mettre en place un système plus fonctionnel, tel que celui qui existe à la déchèterie de Corme-Royal. Des travaux pour améliorer l'accès aux sites et la circulation des véhicules sur place sont également engagés. Enfin, vous pourrez également déposer le polystyrène et les palettes en bois en déchèteries. L'amiante sera collectée sur rendez-vous.

Autre nouveauté : les déchèteries de Saintes se tournent résolument vers le réemploi avec l'arrivée de la "Cyclab'Box". Véritable pièce de vie aménagée dans un conteneur maritime, elle fonctionne selon le principe du "donnez-prenez". Meubles, vaisselle, pièces de décoration, livres, jouets, équipements sportifs ou de loisirs : avec la Cyclab'Box, les déchets des uns deviennent les trésors des autres ! Les objets en bon état sont sélectionnés et déposés par l'agent de déchèterie qui les renouvelle régulièrement.

LES ORDURES MÉNAGÈRES SERONT COLLECTÉES TOUTES LES SEMAINES DU 14 JUIN AU 17 SEPTEMBRE

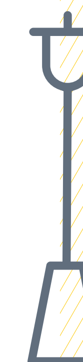
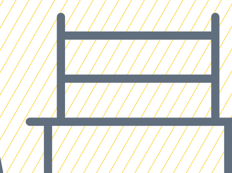


Focus sur...
Les dépôts sauvages

L'abandon de déchets dans la rue c'est :

135 € d'amende à régler dans les 45 jours.

375 € d'amende à régler au-delà du délai des 45 jours





UNE COTISATION À CYCLAD PLUS ÉLEVÉE

Les déchets de l'Agglomération sont traités par le syndicat mixte Cyclad, auquel adhèrent sept intercommunalités de Charente-Maritime. Chacune d'entre elles verse une cotisation au syndicat pour assurer cette mission. **Avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) décidée par l'Etat, la cotisation de l'Agglomération se voit augmenter également de 15€ par foyer.**

La TGAP passera de 18€ à 65€ la tonne en 2025. Cette taxe, mise en place par l'Etat en 1999, a pour objectif d'encourager les producteurs de déchets à réduire leur empreinte environnementale.

A cette première difficulté s'ajoute la réduction des capacités d'enfouissement des déchets décidée par l'Etat pour inciter au tri et au recyclage. Cette décision entraîne automatiquement une hausse des coûts de traitement pour tous les déchets non-recyclables.

PRÉPARER LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Les territoires vont également devoir répondre à une nouvelle obligation : celle du tri à la source des biodéchets à partir du 31 décembre 2023.

Selon les termes de la loi, les biodéchets devront être ramassés séparément, en vue d'un traitement en compostage ou en méthanisation. Il faut donc offrir aux habitants la possibilité de les trier à la source et de les distinguer des ordures ménagères. Epluchures de légumes, restes alimentaires, taille de haie et autre tonte de gazon représentent 30% de ce que nous jetons dans la poubelle noire. Ce sont autant de déchets qui sont enfouis alors qu'ils peuvent être réutilisés en source d'énergie ou de matière organique.

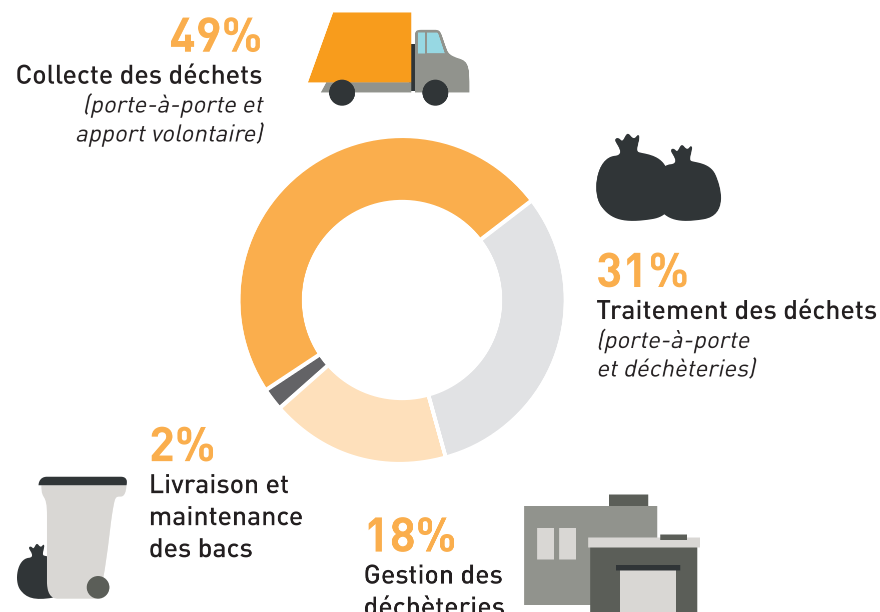
"MÉTHODE ADAPTÉE"

« *L'enjeu pour nous est d'examiner toutes les solutions possibles pour répondre à cette exigence réglementaire* » explique Jérôme Gardelle, vice-président délégué à la politique des déchets. Les élus auront à déterminer les modalités de collecte selon les différents bassins de vie.

Le matériel devra faire l'objet d'adaptations : les camions seront peut-être dotés de compartiments indépendants permettant de ramasser les ordures ménagères en une seule fois tout en séparant les biodéchets. De nouveaux équipements seront probablement à prévoir pour les particuliers, comme des bacs spécifiques, des composteurs, des points d'apport dédiés ou des bio-seaux. « *Nous regardons ce qui se fait ailleurs pour déployer ensuite les méthodes les plus adaptées à notre territoire* » conclut Jérôme Gardelle.

UNE NOUVELLE OBLIGATION EN 2023 : TRIER À LA SOURCE LES BIODÉCHETS

Que finance la redevance ?



La collecte reprend chaque semaine pendant l'été

Les ordures ménagères seront ramassées chaque semaine sur l'ensemble de l'Agglomération pendant les trois mois d'été.

Les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours. Cette fréquence correspond à la sortie moyenne des poubelles noires sur l'Agglomération. **Nous sommes 85% à présenter notre bac moins d'une fois toutes les deux semaines.**

S'il peut arriver que la poubelle ne soit présentée qu'une fois toutes les quatre semaines en hiver, les attentes sont un peu différentes pendant la saison estivale. Bacs plus vite remplis, déchets parfois plus odorants et températures plus élevées impliquent pour certains usagers de collecter plus souvent les ordures ménagères.

UNE EXPÉRIMENTATION DE 3 MOIS

Forts de ce constat, les élus de l'Agglomération ont fait le choix de modifier les rythmes de collecte et de proposer un ramassage chaque semaine pendant l'été 2021. Ce renforcement s'applique du 14 juin au 17 septembre. Attention : il ne concerne que les ordures ménagères, c'est-à-dire ce que nous jetons dans le bac noir. La mise en œuvre de cette mesure doit néanmoins tenir compte de plusieurs contraintes liées à l'organisation du service. C'est pourquoi le ramassage supplémentaire ne pourra pas toujours s'effectuer lors du traditionnel jour de collecte des bacs noirs indiqué sur votre calendrier. Des jours spécifiques seront définis pour chaque commune (ou chaque secteur pour Saintes). Ils seront recensés dans un document remis dans les boites aux lettres des habitants début juin.



3 questions à ...



Jérôme Gardelle, vice-président délégué à la politique des déchets

Pourquoi avoir choisi de proposer une collecte hebdomadaire des ordures ménagères l'été ?

De nombreux usagers nous ont fait part des nuisances engendrées par le stockage des déchets sur deux semaines l'été. En attendant le tri à la source des biodéchets, les élus communautaires ont opté pour un retour de la collecte hebdomadaire dès cet été.

Où en est le programme de modernisation des déchèteries ?

Les travaux débutent au printemps sur la déchèterie Nord de Saintes pour que les nouveaux quais soient en service cet été. En parallèle, les deux déchèteries saintaises bénéficient de zones de réemploi via les Cyclab'Box, ainsi que de la collecte séparée du polystyrène, et de l'amiante liée sur rendez-vous.

Recyclage ou enfouissement qu'en pensez-vous ?

Face aux augmentations de coûts imposés par l'Etat, le tri et la réduction des déchets, sont plus que jamais nécessaires. Le recyclage coûte moins cher que l'enfouissement mais nous constatons toujours des déchets recyclables dans les poubelles noires.

Agrisem, un accompagnement global à la production

Entreprise saintaise créée en 1933, Agrisem apporte un appui technique au maraichage, à l'horticulture, aux pépinières, aux espaces verts, aux pépinières viticoles, et également à destination des particuliers. Bruno Drapron et Frédéric Rouan sont allés à la rencontre du Président Jacques Maroteix et du Directeur Nicolas Durlicq pour échanger sur leur activité.



Jacques Maroteix,
président d'Agrisem

Nicolas Durlicq,
directeur d'Agrisem et président du club d'entreprises Pro Saintes Expansion

(De gauche à droite) Nicolas Durlicq et Jacques Maroteix devant le magasin d'Agrisem à Saintes

Combien de salariés compte l'entreprise ?

Jacques Maroteix : L'entreprise emploie une trentaine de salariés. **Nous accueillons aussi en permanence trois à cinq apprentis, ainsi que dix à vingt stagiaires par an, pour faire connaître notre activité et valoriser nos compétences.**

Quelles prestations proposez-vous à vos clients ?

Nicolas Durlicq : Nous conseillons et accompagnons les producteurs et agriculteurs, de la plantation à la commercialisation. Notre catalogue recense 22 000 références pour répondre à leurs besoins en termes de semences et plants, de fertilisation, de protection des plantes et des personnes, d'irrigation, de conditionnement.... En plus de notre site principal de Saintes qui accueille professionnel et grand public, nous avons un second site à Beauvoir sur Niort qui apporte le même service mais aussi et surtout la même largeur de gamme.

Votre activité a-t-elle évolué ces dernières années ?

JM : Nous évoluons tous les ans pour nous adapter à la demande de nos clients. Nous avons par exemple été des pionniers dans la Protection Biologique Intégré (la coccinelle qui mange le puceron) que nous commercialisons depuis plus de 10 ans ainsi que les produits de biocontrôle. Nous vendons aussi davantage d'outils pour travailler le sol différemment. On constate une réelle diversification des modes de production qui sont moins standardisés et plus technique pour y intégrer le durable notamment.

ND : Les techniques, les façons de produire mais aussi les demandes des consommateurs ont fortement évolué en 50 ans.

> *« Trois à cinq apprentis et vingt stagiaires sont accueillis chaque année chez Agrisem. »*

> *« Il y a un vrai retour à l'agronomie, à la climatologie et au travail du sol. »*

Nicolas Durlicq, vous êtes aussi Président du club d'entreprises Pro Saintes Extension. Quels sont vos objectifs pour ce club ?

ND : Nous souhaitons renforcer les relations entre le monde scolaire et les entreprises pour une meilleure connaissance mutuelle, mais aussi travailler de pair avec les élus pour permettre à de futurs entreprises de venir s'installer sur notre Agglomération saintaise et ainsi renforcer l'emploi et l'économie. Nous sommes également en train de structurer l'Interclubs Pro saintais qui réunit les sept clubs de Saintes pour travailler avec les élus de l'Agglomération sur des sujets transversaux.

L'Angelys, la pépite glacée de l'agglomération saintaise

Premier producteur français de glaces artisanales vendues en grande surface, L'Angélys poursuit sa croissance sur la zone de La Sauzaie à Fontcouverte. Bruno Drapron, Francis Grellier et Frédéric Rouan sont allés à la rencontre de Denis Lavaud, PDG de l'Angélys, dans le cadre du projet de développement de son entreprise.

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur votre activité ?

Oui et non. Nous avions prévu une croissance de l'activité de 15 % en 2020. Nos résultats sont en deçà mais nous avons quand même atteint les 11 % l'année dernière. En restant chez eux, les consommateurs ont mangé des glaces ! Nous avons dû reporter d'un an le lancement de notre gamme de cônes. Nous allons proposer cinq références et prévoyons de produire 1 million d'unités par an.



Projet d'extension de L'Angelys

Avez-vous mis au point d'autres nouveaux produits ?

Ces trois dernières années, nous nous sommes concentrés sur la sécurisation de nos approvisionnements. Avant de développer l'activité de l'entreprise, il fallait que nous nous assurions d'avoir les matières premières de qualité, nécessaires à la confection de nos glaces.

Les travaux d'agrandissement débuteront prochainement sur la zone de la Sauzaie, à Fontcouverte. Pourquoi cette extension ?

Pour poursuivre notre développement, nous devions créer une deuxième ligne de production. Nous nous agrandissons sur 1000 m^2 : 400 m^2 seront dédiés à nos ateliers et 600 m^2 au stockage. Les travaux devraient être terminés en mars 2022. Nous investissons 3,2 millions d'euros dans ce projet dont 460 000 euros seront financés par le plan du Gouvernement "France Relance". Sans ça, nous aurions commencé par la construction du bâtiment puis nous aurions dans un second temps réalisé les investissements pour le matériel de production. Ce coup de pouce permet d'accélérer la réalisation de notre projet et les recrutements.

> *« Quinze recrutements sont ptrévus. »*

> *« Nous investissons 3,2 millions d'euros dans ce projet d'extension. »*

Combien prévoyez-vous de recrutements ?

Nous sommes actuellement 38 salariés. Nous allons recruter 15 personnes pour la production, mais aussi des commerciaux et des vendeurs pour nos boutiques. Nous ouvrons une boutique en avril à Royan, puis ce sera au tour de Bordeaux et de Paris. Nous devrions ainsi atteindre une centaine de salariés.

Le Cipecma s'installe à la cité

L'organisme de formation des entreprises ouvre une antenne à Saintes, au cœur de la Cité Entrepreneuriale.



Le Cipecma propose des formations aux salariés et aux collectivités.



Hervé Huot, Président de Cipecma



Stéphane Thebaud, Directeur de Cipecma

Déjà installé dans le département à Châtelaillon-Plage et à Jonzac, le Centre Interconsulaire de Perfectionnement et d'Enseignement de la Charente-Maritime (Cipecma) ouvre une troisième antenne à la Cité Entrepreneuriale de Saintes. Créé il y a plus de 50 ans à l'initiative de chefs d'entreprises, le Cipecma s'est longtemps spécialisé dans la formation des salariés avant d'ouvrir en 2012 des cursus pour les collectivités territoriales. Il agit sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

NUMÉRIQUE ET AUTRES MATIÈRES

Le Cipecma à la Cité Entrepreneuriale lui offre une présence continue et des perspectives nouvelles pour le développement de la gamme de formations qu'il proposera aux salariés du territoire. Il prend aussi la succession de l'Ecole des Nouvelles Compétences (ENC), mise en place par SNCF Développement et dont la mission s'est achevée l'hiver dernier.

« *Nous gardons l'appellation "ENC" et nous maintenons une offre dans le domaine de la formation numérique* » explique Stéphane Thebaud, directeur général de l'organisme, « *mais nous complétons cette palette avec d'autres enseignements, dans les ressources humaines par exemple* ». Organisée en modules, les formations vont de 4 mois, pour les personnes ne disposant pas du baccalauréat, à 6 mois pour les bacs +2, ces derniers disposant à l'issue de leurs parcours d'une certification professionnelle.

PÔLE FORMATION

La venue du Cipecma à la Cité Entrepreneuriale vient consolider la vocation de ce lieu résolument tourné vers le développement économique. Après l'installation d'entreprises et la création du Pôle Innovation initié par la Communauté d'Agglomération, un troisième volet se dessine peu à peu : celui de la formation, puisqu'au-delà du Cipecma le site accueillera en septembre le Campus Connecté (lire page 11).

Les premières formations du Cipecma seront accessibles dès la fin du mois de mai 2021. L'organisme se fixe un objectif de 90 apprenants chaque année.

> « LES FORMATIONS PROPOSÉES VONT DE QUATRE À SIX MOIS. »
> Stéphane Thebaud

Infos :
cipecma.com

> UN PÔLE FORMATION SE DESSINE À LA CITÉ ENTREPRENEURIALE

À la découverte des acteurs économiques locaux

Bruno Drapron, Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes et Frédéric Rouan, Vice-Président délégué à l'aménagement et à l'attractivité du territoire, rencontrent chaque mois les entreprises du territoire. L'occasion de faire un point sur les projets en cours et les perspectives d'évolution. Retour sur 6 sociétés implantées sur le territoire.



SUNXLIUM

Créé en 2018 par Stephan Brossard, Sunxlium propose des services de recharges électriques et un écosystème d'approvisionnement énergétique aux entreprises, municipalités et consommateurs résidentiels. Sunxlium est hébergé au Pôle Innovation de Saintes.

Plus d'infos sur sunxlium.com



DISTILLERIE MERLET & FILS

Dirigée par Gilles Merlet et ses fils, l'entreprise distille de l'eau de vie de Cognac pour de prestigieuses maisons depuis 1850. Elle s'est depuis diversifiée en proposant une large gamme de produits : du Cognac, du vin, des apéritifs à base de vin et des liqueurs de fruits.

Plus d'infos sur distillerie-merlet.com



MYXFAB

Installée à Saint-Sauvant, la société Myxfab fabrique et commercialise une gamme d'imprimantes 3D. Lauréate de l'appel à projet Innova, la startup, a intégré en 2020 le Pôle Innovation de Saintes pour la conception d'une imprimante 3D de grand volume baptisée "MyXone".

Plus d'infos sur myxfab.fr



DUPRÉ

Basée à Saintes depuis 1949, la société Dupré est spécialisée dans le chauffage, la climatisation et la plomberie. Elle intervient aussi bien auprès des particuliers que des professionnels. Gérée par Philippe Dupré, cette entreprise familiale est labélisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Plus d'infos sur dupresaintes.fr



KITEL

Depuis plus de 25 ans, le laboratoire Kitel fabrique et vend des produits chimiques à destination de professionnels aux secteurs d'activités variés. Présidée par Benoit Huget, la société est installée dans la zone industrielle des Charriers à Saintes.

Plus d'infos sur kitelchimie.fr



TONNELLERIE BARON

Créée en 1875, cette entreprise familiale et indépendante fabrique des barriques en chêne haut de gamme pour le vin et le cognac en mêlant savoir-faire ancestral et modernité. Installée dans la commune de Les Gonds, la tonnellerie travaille avec les grandes maisons de vins et exporte à l'international.

Plus d'infos sur tonnelleriebaron.com

Un atelier de transformation collectif en préparation

Un projet d'atelier de transformation collectif des produits locaux est en cours de développement à Corme-Royal. Il est soutenu par les élus de la Communauté d'Agglomération de Saintes.



Les producteurs Fanny Lozach'meur, Guillaume Prou, Pascale Croc avec Alain Margat, maire de Corme-Royal et Frédéric Rouan, Vice-Président délégué à l'agriculture.

Fanny Lozach'meur, Guillaume Prou, Pascale Croc et Laurent Octeau créaient en 2020 la société "La cuisine des producteurs saintongeais" avec une idée en tête : installer sur le territoire saintais un atelier de transformation collectif de produits locaux. L'idée est aujourd'hui en train de devenir réalité avec le récent feu vert donné par les différents financeurs à ce projet. Le futur équipement sera doté de trois lignes de transformation : la première sera dédiée à la création de jus, la deuxième à la confection de compotes, soupes et coulis et la troisième aux salades et à la charcuterie.

Objectif affiché du projet : **renforcer les circuits-courts et favoriser l'alimentation locale.** Sous réserve d'une adhésion à l'association "Les producteurs charentais cuisinent", l'atelier sera en effet accessible aux agriculteurs et producteurs du territoire. « *Chacun viendra avec sa recette et le laboratoire garantira la traçabilité et l'hygiène* » explique Fanny Lozach'meur. « *Nous récupérons ainsi la main sur nos produits pour en faire ce qu'on veut* ».

DANS LA LIGNÉE DU PROJET ALIMENTAIRE DE L'AGGLO

La démarche s'inscrit en cohérence avec le Projet Alimentaire Territorial initié par les élus de la Communauté d'Agglomération. « *Ce PAT va permettre aux différents acteurs du territoire d'agir ensemble pour offrir aux habitants les conditions d'une alimentation de qualité, issue de circuits de proximité, qui contribue au développement d'une agriculture rémunératrice pour les producteurs et respectueuse de l'environnement* » explique Frédéric Rouan, Vice-Président de l'Agglomération délégué à l'agriculture. La SAS "la Cuisine des produteurs saintongeais" prévoit une ouverture en été 2022.

RENFORCER LES CIRCUITS COURTS ET FAVORISER L'ALIMENTATION LOCALE

Rénovation de l'habitat : l'agglo à vos cotés

La Communauté d'Agglomération de Saintes et ses partenaires* accompagnent les propriétaires du territoire désireux de rénover leur logement. Exemple avec Jean-Pierre, Heinrick et Clément qui ont tous les trois bénéficié de subventions pour leur projet.



Jean-Pierre Fiaud,
propriétaire occupant

LE COÛT DES TRAVAUX A ÉTÉ COUVERT PAR LES AIDES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Ma femme est atteinte de la maladie de Parkinson. J'avais entendu parler d'aides possibles pour des travaux favorisant le maintien à domicile. J'ai été renseigné lors du Salon de l'Habitat par la Communauté d'Agglomération qui m'a orienté vers l'association SoliHa. La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) s'est déplacée chez nous pour définir les travaux à réaliser. Nous avons changé notre baignoire pour une douche à l'italienne, surélevé notre cuvette des toilettes et installé une poignée de mur. La totalité des 7000 euros de travaux a été couverte par les aides d'Action Logement, de l'Anah et de l'Agglomération. Il nous est resté seulement 60 euros à notre charge.



Heinrick Ducourtieux,
propriétaire bailleur

UNE ÉTUDE COMPLÈTE DES AIDES POSSIBLES

J'ai acquis une longère à l'abandon à Chaniers. La mairie m'a dit que je pouvais obtenir des aides si je mettais ce bien en location avec un loyer modéré. A la demande de l'Agglo, l'association SoliHa m'a accompagné. Ils ont fait une étude complète des aides possibles sur la base des devis que je leur ai fournis, et monté mon dossier de demandes d'aides. J'ai touché 80 000 euros pour la création de 2 appartements, l'un de 80 m², l'autre de 150 m². Pour obtenir cette enveloppe, j'ai dû m'engager à faire des travaux d'économies d'énergie, réalisés par des entreprises agréées et à pratiquer des loyers modérés pendant 9 ans. La seule difficulté c'est qu'il faut être capable d'avancer l'argent pour payer les artisans.



Clément Tardon,
propriétaire occupant

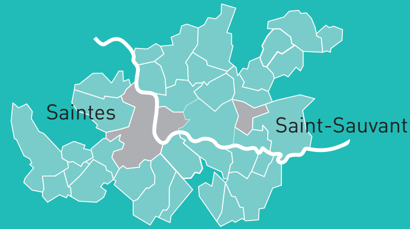
ON CONNAIT LE MONTANT EXACT DES AIDES

J'ai acheté une maison de 80 m² en 2019. Une des entreprises auprès desquelles j'ai fait faire des devis m'a dit qu'il existait des aides à la rénovation énergétique. J'ai été dirigé vers l'association SoliHa qui a envoyé une personne chez moi pour lister les travaux qui pouvaient être financés. Dans mon cas, c'était le remplacement des menuiseries, l'isolation des combles et des murs extérieurs, la modification du chauffage, l'installation de la VMC. J'ai obtenu environ 14 000 euros, sur un budget entre 19 000 et 20 000 euros, venant de l'Anah, d'Action Logement et de l'Agglomération. L'avantage est qu'on sait dès le départ le montant exact des aides qu'on va percevoir

Pour toutes vos démarches liées à l'habitat, contactez le guichet unique au 05 46 95 03 66

** Agence Nationale de l'Habitat, Ville de Saintes, Chérac, Chaniers, Burie, Saint-Sauvant, Saint-Bris-des-Bois et Ecoyeux*

SAINT-SAUVANT



À l'est de l'Agglomération, Saint-Sauvant compte 495 habitants. Construite à la jonction des vallées du Pidou et du Coran, la commune est classée "Village de pierres et d'eau", "Village fleuri" et est labellisée "Petite cité de caractère". Parmi les particularités de Saint-Sauvant, on remarque son église romane du XIIème siècle et sa tour datant du XIVème siècle. Au gré de ses flâneries, le visiteur pourra y découvrir ses nombreux lavoirs, sources et venelles remarquables.



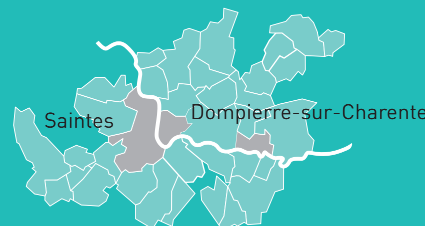




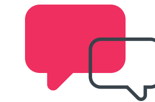


DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

Ancien port de commerce pour les vins et eaux de vie, Dompierre-sur-Charente se situe à l'est de l'Agglomération. Sur la commune est implanté le dernier bac à chaine manuel le "Châ p'tit va loin" qui permet, pendant la saison estivale, de traverser la Charente et de rejoindre Rouffiac. Le promeneur pourra découvrir un village pittoresque avec des petites ruelles bordées de charentaises et visiter son église romane Sainte-Blaise dont la particularité est d'avoir un "ballet" sur son côté ouest.



Parole d'habitant



JE SOUHAITE INSCRIRE MON ENFANT À DES ANIMATIONS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES. QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ?

Éléments de réponse

Les "Animations vacances" et les "Séjours été" proposés par l'Agglomération de Saintes sont les rendez-vous incontournables des jeunes de 6 à 15 ans, qui souhaitent profiter de leur temps libre pour s'initier et découvrir de nouvelles activités sportives ou culturelles.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur l'Espace Familles, accessible depuis le site **www.agglo-saintes.fr → Accès Rapide.**

- Si vous n'avez jamais effectué de réservation, la première étape consiste à télécharger la fiche de renseignement et la fiche sanitaire dans la rubrique **"Activités" → "Animations vacances" ou "Séjours été"** que vous retournez complétées au service Education-Enfance-Famille accompagnées d'une attestation d'assurance par email education-enfance-famille@agglo-saintes.fr. Puis, contactez le service au 05 46 98 24 65, un compte personnel sera alors créé, et un email avec vos identifiants de connexion vous sera envoyé. Il ne vous restera plus qu'à vous connecter et à réserver l'activité souhaitée.
- Si vous disposez déjà d'un compte personnel, vous n'avez plus qu'à mettre à jour vos coordonnées sur l'Espace Familles, à télécharger et renvoyer dûment complétée la fiche sanitaire disponible dans la rubrique **"Activités" → "Animations vacances" ou "Séjours été"**. Vous pouvez alors procéder aux réservations souhaitées.

Pour rappel, chacune des activités proposées est encadrée par des professionnels. Concernant les "Séjours été", un hébergement sur place est proposé.

Le service Education-Enfance-Famille est à votre disposition pour répondre à vos questions au 05 46 98 24 65 ou sur education-enfance-famille@agglo-saintes.fr

On a testé pour vous !



LE KUBE, FAB LAB DU POLE INNOVATION

Lieu d'échanges et de savoir-faire, le "Kube" permet de designer et réaliser des prototypes avec tout type de matières. Philippe Gendron, dirigeant de l'entreprise Moebius Concept, y réalise des prototypes pour ses clients.

IL A AIMÉ

La mise à disposition d'un matériel professionnel de qualité. J'utilise en particulier la découpeuse laser pour mon activité, mais le fab lab est également équipé d'autres machines destinées aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers. Le coût d'adhésion est peu élevé par rapport au niveau de service ! Et l'équipe est très réactive et disponible. C'est une chance d'avoir un tel lieu sur notre territoire !

IL A MOINS AIMÉ

Difficile de trouver un point négatif... Peut-être qu'en tant qu'utilisateur, on apprécierait d'avoir un regard extérieur un peu plus poussé sur nos projets pour envisager d'autres solutions. Mais l'équipe fait déjà très bien son travail !



Vous souhaitez devenir testeur ? Envoyez votre candidature sur onatestepourvous@agglo-saintes.fr

Prochain test : La ludothèque intercommunale.

Infos : **pole-innovation-saintes.fr**

CAMPUS CONNECTÉ

La fac à deux pas de chez soi !

INFOS ET INSCRIPTIONS



www.agglo-saintes.fr → Solidarités → Campus connecté
campusconnecte@agglo-saintes.fr - 05 46 93 41 50

Avec la participation de l'Etat dans le cadre de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du Programme d'Investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts











www.agglo-saintes.fr



Conception : Instant Urbain